

GACHET Alexis (L1 Chimie-Bio)

SCHULZ Alexis (L1 Chimie-Bio)

RHONE Simon (L1 Chimie-Bio)

BELLOT Jimmy (L1 Bio)

BOCQUET Alexandre (L1 Bio)

Dossier de zététique session mai 2011 :

Les professionnels de santé confrontés à la réalité scientifique de l'homéopathie



UE Zététique, année 2010/2011, semestre 2
MONVOISIN

Enseignant Richard

SOMMAIRE :

Introduction	p. 3
I – <u>L’homéopathie</u>	p.4
A/ Définition	
B/ Les principes	
C/ Les différentes critiques	
D/ Encadrement juridique	
E/ Bilan	
II – <u>Notre démarche</u>	p.7
A/ Notre expérience	
B/ Démarche expérimentale.	
C/ Notre questionnaire	
D/ Bilan	
III – <u>Notre enquête</u>	p.10
A/ Médecins généralistes et pharmaciens	
B/ Médecins Homéopathes	
C/ Bilan	
Conclusion	p.20
Bibliographie	p. 21
Annexes	p. 22

INTRODUCTION :

L'homéopathie est une médecine non conventionnelle, qui compte de nombreux adeptes et fait souvent parler d'elle.

L'homéopathie a-t-elle une efficacité propre, une efficacité thérapeutique ?

La science a tranché à de nombreuses reprises. En 2005 une étude sérieuse publiée dans The Lancet¹ a confirmé que l'efficacité propre de l'homéopathie est nulle ou comparable à celle d'un placebo et était censée clore le débat. Néanmoins les gens continuent de se soigner à l'homéopathie et donc les professionnels continuent de prescrire et distribuer des médicaments homéopathiques. On appelle ça l'effet de *l'insubmersible canard de bain*².

Quels sont les arguments développés par les pharmaciens et les médecins pour expliquer les mécanismes de l'homéopathie ? Et quelle est leur résistance aux faits ?

Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans notre dossier.

Dans une première partie, nous rappellerons ce qu'est l'homéopathie, son histoire ainsi que son fonctionnement et les principales critiques que l'on peut émettre.

Puis dans un deuxième temps nous expliquerons quel a été notre démarche et les outils utilisés et créés pour tenter de répondre à notre problématique.

Enfin nous analyserons l'enquête que nous avons effectuée.

1. *The Lancet* / 17 nov 2007 / vol 370 / pages 1 672 to 1 673 ; pages 1 677 to 1 680

2. cour n°5 de Richard Monvoisin sur l'homéopathie (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)

I L'HOMÉOPATHIE :

A/ Définition et histoire :

L'homéopathie a été inventé par Christian Friedrich Samuel Hahnemann, né en Saxe en 1755, c'est une médecine dite non conventionnelle, qui consiste à administrer à un sujet malade ou non, des doses faible d'une substance choisie préalablement en fonction de symptômes physiques et psychiques du patient.

En 1796, Samuel Hahnemann alors médecin énonce les bases de sa théorie, puis il fini de la parfaire dans sa publication « *Organon der heilkunst* » « Organon de l'art de guérir » publiée en 1810.

Ce n'est pourtant qu'au début du XX^e siècle que commença l'essor important de l'homéopathie.

Les origines étymologiques du mot homéopathie proviennent du grec *hómoios*, « similaire » et *páthos*, « souffrance ».

Les substances utilisées sont sélectionnées selon le principe dit de similitudes.

L'homéopathie fonctionne selon trois principes : La similitude, la globalité et l'infinésimalité.

Pour la quasi-totalité des scientifiques, l'homéopathie est à classer parmi les pseudosciences, en effet elle n'a jamais réussi à prouver une efficacité clinique au-delà de l'effet placebo.

Les médicaments homéopathiques se trouvent sous forme de granules, de poudres, crèmes et gouttes.

B/ Les principes :

- **La similitude :**

Après avoir appris que l'écorce de quinquina était censée guérir le paludisme. Hahnemann teste sur lui l'absorption de quinquina et ressent alors des troubles qu'il considère proche des symptômes de la maladie. Il pense alors avoir découvert quelque chose. Ce sera la base de l'homéopathie, le principe de similitude. « *Similia similibus curantur* », les semblables sont guéris par les semblables. C'est-à-dire que le patient doit être traité au moyen d'une substance qui provoque chez une personne saine des symptômes similaires.

Après avoir testé sur lui et ses collaborateurs de nombreuses substances, il publie alors « Organon de l'art de guérir » un recueil qui deviendra le livre de base de l'homéopathie.

Le principe de similitude peut aussi être appelé pathogénésie, il découle de la croyance au *principe d'incorporation*³¹, principe selon lequel les effets supposés ou non d'un objet se transmettent par contact.

- **La dilution :**

Hahnemann s'aperçoit vite que l'ingestion de poison et autres substances est très dangereuse, il cherche donc à trouver un moyen d'appliquer sa théorie de similitude. Il théorise un second principe né de la nécessité, la dilution.

La dilution Hahnemannienne consiste à prendre une goutte d'une solution de base, appelée teinture mère, de la mélanger à 99 autres gouttes de solvant (eau ou alcool), on obtient alors un dosage 1 CH pour Centésimale Hahnemannienne. Pour obtenir un dosage à 2 CH, il suffit de mélanger une goutte d'une solution à 1 CH avec 99 autres gouttes de solvant et ainsi de suite pour augmenter la dilution.

Il existe aussi un autre type de dilution homéopathique, la dilution *Korsakoviènne du nom de l'homéopathe russe, Semen Korsakov contemporain de Hahnemann. Dilution qui consiste à vider le récipient utilisé puis à le remplir de solvant, considérant que environ un centième du volume initial est resté sur les parois.*

Les différentes solutions sont dynamisées, c'est-à-dire agitées pendant les différentes dilutions.

La dilution d'une goutte d'eau dans le lac Léman représente une dilution de l'ordre de 10 CH.

La chimie nous apprend qu'à une dilution de 12 CH soit 10^{-24} de la concentration initial, il y a moins d'une molécule active par dose de granules. A un tel taux de dilution il ne peut pas avoir d'effet physico-chimique.

L'hypothèse de la mémoire de l'eau avancée vers la fin des années 1980 par Jacques Benveniste, explique que l'eau pourrait garder en mémoire des traces de molécules mises en contacte préalablement. Hypothèse qui n'a jamais été validée scientifiquement.

- **La globalité :**

Autrement appelé individualisation, le principe de globalité prend pour acquis le principe de similitude et formule qu'il n'y a pas de remède, soin, universel à une maladie mais qu'il faut adapter la prescription de remèdes homéopathiques en fonction des patients.

C/ Les critiques :

Le corps scientifique émet depuis le début de l'homéopathie des doutes sur son efficacité. Parmi les différents arguments on peut citer ceux là :

○ Similitude :

Les remèdes choisis d'après le principe de similitude n'ont aucuns fondements scientifiques valables. Les substances utilisées sont nommées en latin ce qui rend compliqué l'accès à la discipline.

○ Haute dilutions :

Il n'y a pas de principe actif à de tel taux de dilution.

Les scientifiques ayant travaillé sur théorie de la mémoire de l'eau qui est censé expliquer les effets des médicaments homéopathiques, dont le principal acteur fut Jacques Benveniste n'ont jamais réussi à prouver une quelconque efficacité.

Paradoxalement, pour les homéopathes, plus l'indice de dilution est élevé, plus la granule a d'effets.

○ Dynamisation :

Il n'est pas prouvé, qu'en secouant les dilutions, le « pouvoir » d'une substance se transmettent. Les indications de dynamisation données par les laboratoires boirons, pour la fabrication, ne se base sur rien.

○ L'individualisation :

Les médicaments homéopathiques sont censés être adaptés à chaque profil de patient, pourtant en pharmacie on en trouve qui sont supposés efficaces pour tout le monde (oscillococcinum et sédatif PC).

La consultation homéopathique chez un médecin homéopathe est en moyenne plus longue qu'une consultation chez un médecin généraliste, cette différence permet d'expliquer en partie l'efficacité thérapeutique.

En 2005 la revue scientifique *the Lancet*¹, publie un article sur une étude menée à Berne et Zürich en Suisse. Cette étude est une *méta analyse*⁴ où l'efficacité de nombreux médicaments homéopathique pour des pathologies diverses ont été testé. Les méthodes expérimentales de qualités, tel que la mise en place de tests en *double aveugle*⁵ *randomisés*⁶, ainsi que les grand nombre des échantillons observé, ne laisse pas le moindre doute sur la qualité de l'étude. L'étude conclue que les effets des médicaments homéopathiques sont comparable à ceux évalués contre placebo.

D/ Encadrement juridique :

En France la santé est régit par « le code de la santé publique » (voir annexe 1). Il y est stipulé que les médicaments doivent prouver leurs efficacités propre en passant différents examens et études, notamment des tests en double aveugle afin d'obtenir une autorisation de mise sur le marché ou « AMM ».

Un autre article précise que pour les médicaments homéopathiques il n'est pas nécessaire d'obtenir une « AMM » complète, ils possèdent une dérogation qui leur fait bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché « allégée » (voir annexe 1).

Les médicaments homéopathiques possèdent donc un statut juridique propre dans le code de santé français ainsi que dans celui européen (voir annexe 1).

Ils sont considérés comme des médicaments et sont remboursés à hauteur de 35% lorsqu'ils sont prescrits. Ils font partie de la classe des médicaments à vignette bleue.

L'académie de médecine écrit au sujet de la prescription de médicaments homéopathiques :
« [elle] ne se justifie que dans les manifestations pathologiques guérissant spontanément »⁵.
Académie de Médecine, 1987

Pourtant l'article 39 du code de déontologie stipule :

« Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé.
Toute pratique de charlatanisme⁷ est interdite. »

E/ Bilan :

Ce que l'on a retenu de l'étude du fonctionnement de l'homéopathie avec l'aide du *cour*² de Zététique :

- L'homéopathie n'a pas d'efficacité physico- chimique.
- L'homéopathie n'a pas de fondement scientifique
- L'Homéopathie à une efficacité thérapeutique, qui se justifie par la guérison spontanée et l'effet placebo et la consultation homéopathique plus longue qu'une consultation chez un médecin généraliste.

1. *The Lancet* / 17 nov 2007 / vol 370 / pages 1 672 to 1 673 ; pages 1 677 to 1 680

2. *cour* n°5 de Richard Monvoisin sur l'homéopathie (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)

3. voir en annexe.

4. méta analyse (voir annexe):

5. double aveugle (voir annexe)

6. randomiser (voir annexe)

4 Charlatan : (voir annexe)

Autres sources :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hom%C3%A9opathie>

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article886>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Charlatanisme>

II NOTRE DEMARCHE :

Par soucis d'objectivité et pour une meilleure compréhension de l'étude effectuée nous souhaitons être transparent en ce qui concerne nos avis sur le sujet de l'homéopathie.

Dans cette partie, nous développerons, dans un premier temps, l'évolution de nos pensées au cours de l'enquête. Par la suite, nous expliquerons de quel manière et sur quels critères nous avons monté notre questionnaire et comment ce sont déroulé les entretiens.

Nous espérons que cette démarche permettra au lecteur d'avoir un regard critique et objectif sur notre travail.

A/ Notre expérience :

Au début de l'enquête, il nous est apparu très clairement que nous n'avions pas la même vision de l'homéopathie au sein du groupe.

Ainsi, pour que le lecteur puisse étudier notre dossier en toute objectivité, nous allons décrire comment nous avons vécu cette expérience.

Avant les cours de Monsieur Richard MONVOISIN, certain pensait que l'homéopathie était efficace « médicalement » parlant, du fait de notre expérience personnelle. D'autre non car ils avaient déjà, grâce à des recherches personnelles et des discussions avec des proches, des médecins et médecin homéopathe de leurs entourage, pu s'interroger sur les mécanismes qui explique le fonctionnement de l'homéopathie, et ainsi émettre certaines critiques.

Nous avons tous pris dans le groupe des produits relevant de l'homéopathie auparavant. Le cours à appris pour certain et conforté pour d'autre le fait que l'homéopathie a des effets, mais ceux-ci relèvent du placebo et du psychisme. Ainsi que les granulés d'homéopathie n'étaient que du sucre imbibé d'un produit choisi en ce référant aux principes de similitude, diluée à l'extrême. Suite à cela, nous en avons discutés avec notre entourage, il est clairement apparu qu'ils ne connaissaient pas les principes de fonctionnement de l'homéopathie.

Certain membre du groupe se sont sentis « dupé » après avoir découvert des explications rationnels et critiques au sujet de l'homéopathie.

L'enquête sur le terrain, tout d'abord auprès des pharmaciens, nous a clairement révélé l'ignorance des professionnels face à l'homéopathie. La suite de l'enquête auprès de médecin non spécialiste (pouvant prescrire l'homéopathie) a renforcé l'idée que les professionnels ne sont pas plus compétents que l'individu lambda. L'usage qui est fait de l'homéopathie par les médecins nous conforte dans l'idée qu'elle est utilisée comme placebo.

Par la suite, les quelques échecs pour rencontrer des médecins homéopathe nous ont fait prendre conscience d'une certaine réticence de la part de certain homéopathe à vouloir communiquer sur l'homéopathie. Cependant, nous avons obtenus différents entretiens auprès d'homéopathes qui ont acceptés d'accorder un peu de leur temps pour dialoguer avec nous. Ils nous ont exposés leurs visions sur l'homéopathie ainsi que les arguments qui selon eux justifie l'efficacité et l'attirance de nombreuses personnes pour cette pratique. Les homéopathes semblaient de bonne foi et convaincus de ce qu'ils avançaient. Nous avons décortiqué et analysé leurs arguments en utilisant le cours sur l'homéopathie et les outils critique étudié en cours de Zététique.

B/ Démarche:

- **Observation :**

Nous avons donc constatés que l'homéopathie ainsi que les différentes théories censées expliquer son efficacité ont été suffisamment éprouvées et relèves de l'effet placebo et de la psychologie.

Les médecins d'après le code de déontologie doivent s'informer régulièrement des avancées en matière de recherche médicale, et communiquer à leurs patients l'efficacité prouvée par des tests scientifiques reconnus des produits prescrits.

- **Hypothèses :**

Nous nous sommes dès lors interrogés sur la capacité du corps professionnel de la santé à s'informer, s'interroger et communiquer sur les problèmes scientifiques que posent l'homéopathie, font-ils preuves d'esprit critique ?

Comment un professionnel de la santé (Pharmacien ou Médecin) prescrit, distribue, conseille un médicament homéopathique à un patient, client? Prend-il le temps d'expliquer le fonctionnement de l'homéopathie, le connaît-il ? Croit-il en l'homéopathie, est-il un charlatan?

Ce sont les questions qui ont motivées notre travail de recherche.

Nous avons ensuite avec l'aide de notre professeur M Monvoisin, défini notre problématique :

Quels sont les arguments développés par les pharmaciens et les médecins pour expliquer les mécanismes de l'homéopathie ?

Et quelle est leur résistance aux faits ?

- **Expérimentation/ Questionnaire :**

Nous avons créé un questionnaire afin de pouvoir interroger les professionnels de la santé (voir annexe 2). Les questions se suivent dans un ordre bien précis qui amène la personne interrogée vers un dialogue.

- **Nous posons pour commencer des questions d'ordre général, qui permettent de définir le professionnel interrogé :**

Médecin, homéopathe, pharmacien ?

- **Ensuite des questions sur l'homéopathie d'ordre général :**

Distribuez / prescrivez / utilisez-vous l'homéopathie ? Dans quels cas ?

Comment l'avez-vous découvert ?

Selon vous, quels sont les mécanismes en jeu qui expliquent le succès populaire de l'homéopathie ?

Cette question nous à paru importante pour pouvoir évaluer le degré de connaissance de l'homéopathie du professionnel. En effet pour effectuer une analyse critique il faut avoir une certaine connaissance du fonctionnement de l'objet à critiquer.

Les médicaments homéopathiques ont une autorisation de mise sur le marché allégée, sait-on pourquoi ?

Cette question nous permet d'aborder l'efficacité propre de l'homéopathie nulle et de sa place parmi les médicaments.

- **Enfin, on confronte le professionnel aux réalités scientifiques :**

Il est désormais acquis que l'homéopathie n'a pas d'efficacité propre et relève de l'effet placebo. Qu'en pensez-vous ?

Est-il logique que ce soit remboursé comme les médicaments efficaces ?

Que répondre à d'autres substances qui n'ont pas d'efficacité propre et qui souhaiteraient être remboursés aussi (élixirs floraux, parapharmacie, etc)

Il y a-t-il une part de mensonge dans le fait de prescrire de l'homéopathie sans préciser que l'efficacité propre est nulle ?

Cette dernière question porte sur la transmission de l'information au patient par le professionnel

- **Communication/conclusion :**

Nous rendrons un compte rendu écrit à notre professeur, sous la forme d'un dossier qui sera lu par le jury qui nous interrogera et évaluera.

Nous exposerons notre étude devant un jury à l'oral.

C/ Bilan :

Dans la première partie de notre étude, nous avons fait le choix d'interroger des pharmacies et des médecins situés à la fois en commune rurale (Saint Ismier), et en ville, dans le centre ville de Grenoble, dans Paris intra-muros et en banlieue afin d'avoir un large panel de réponses diverses et variées même si en réalité la proportion d'entretiens en milieu urbain est très fortement majoritaire. Nous avons interrogé les pharmaciens à deux ou seul. À deux l'un posait les questions et l'autre notait ce qui était répondu. De ce fait, à plusieurs nous avons pu mieux nous concentrer et rebondir sur certaines réponses.

Notre panel se compose de 13 pharmacies, de 2 médecins généralistes et de 2 médecins généralistes homéopathes. Etant plus facile d'aborder les pharmaciens, ce sont donc ces derniers que nous avons questionné en priorité et en majorité.

Le texte de présentation était le suivant :

« Bonjour nous sommes étudiants en chimie biologie, nous réalisons une étude sur l'homéopathie, nous aimerions vous poser quelques questions ? Cela ne prendra que quelques minutes. Vous êtes libre de refuser. »

Nous avons délibérément omis de mentionner l'intitulé de l'Unité d'Enseignement de zététique et autodéfenses intellectuelles afin de ne pas « effrayer » les professionnels avec le nom de la discipline peu connu et pour ne pas avoir à expliquer à chaque fois les buts de cet enseignement.

Autres points importants, nous posons les questions et n'intervenons que très peu dans les réponses données. En effet, rester distant est indispensable pour une analyse correcte.

De plus, nous ne coupions pas la parole des pharmaciens qui ne répondaient pas à notre question initiale afin de ne pas les brusquer.

Nous pouvons noter que lorsque nos questions devenaient trop "poussées" ou remettaient trop en cause l'homéopathie preuves à l'appui, les pharmaciens et autres professionnels ne nous ont jamais menti et ont su rester modeste.

Le risque d'influencer la personne questionnée n'est pas négligeable nous avons donc préféré ne pas montrer le questionnaire pour ne pas influencer les réponses. Nous avons du aussi savoir insister sur certains points pour obtenir des réponses à nos questions, recentrer le débat pour ne pas trop s'éloigner de nos questions. Il a fallu aussi chercher parfois dans notre culture scientifique et médicale des contres exemples, spontanément, pour faire avancer les débats.

Dans un second temps, nous nous sommes entretenus avec deux médecins homéopathes ainsi que deux médecins généralistes. Pour ces entretiens nous avons pris rendez-vous en nous rendant sur place à l'avance. Cela nous a permis d'obtenir de plus long entretien avec les professionnels. Par conséquent nous avons pu prendre du temps pour approfondir leur point de vu et les arguments qu'ils développent.

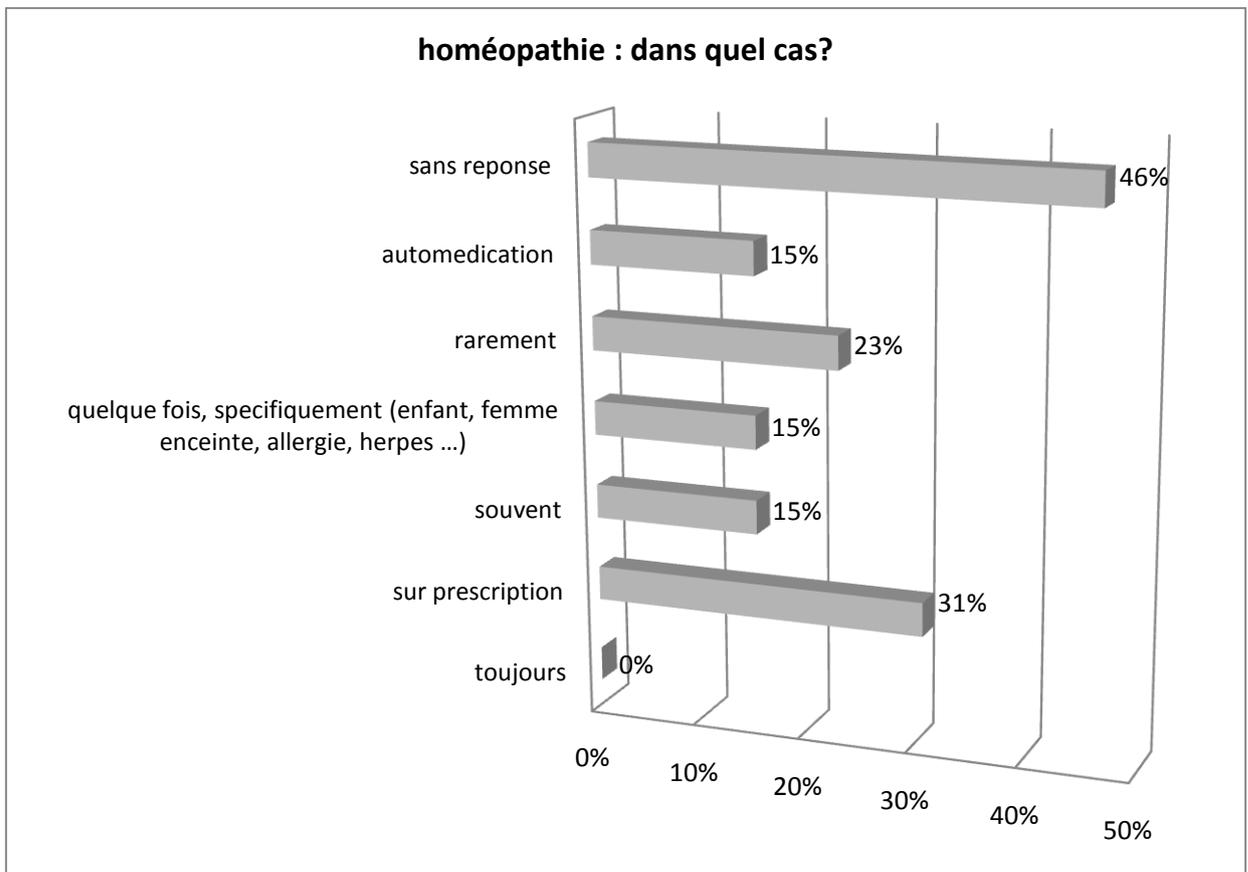
III NOTRE ENQUETE

A/ Les médecins généralistes et pharmaciens :

Nous sommes allés à l'encontre de 13 Professionnels de santé de l'agglomération grenobloise aux quelles nous avons proposé le questionnaire que vous pourrez trouver en annexe.

Ainsi, nous vous soumettons nos résultats et leurs analyses.

- **Distribution de l'homéopathie :** 100% des professionnels interrogés distribuent l'Homéopathie. Dans tous les cas, ils la vendent depuis leur implantation en officine.



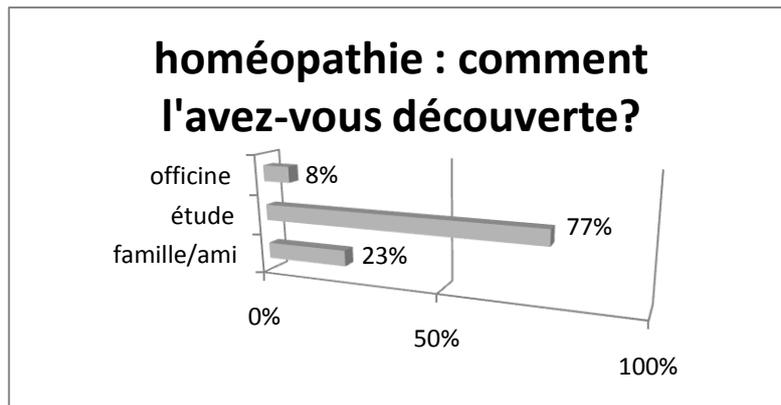
Cette distribution s'effectue essentiellement sur prescription, mais les pharmaciens orientent plus ou moins le client à se diriger vers l'homéopathie :

- 15% le font souvent
- 15% le font quelque fois (pour certains types de personnes).
- 23% ne le font que rarement

On note également que 15% des professionnels déclarent qu'ils le vendent également à la demande « éclairé » du client (automédication).

Nous émettons une réserve sur le terme éclairé qui n'est pas celui réellement employé. En revanche, les pharmaciens laissent clairement sous-entendre que ces personnes savent ce qu'elles demandent, elles ont une certaine connaissance de l'homéopathie. Nous verrons plus tard si ces propos sont fondés.

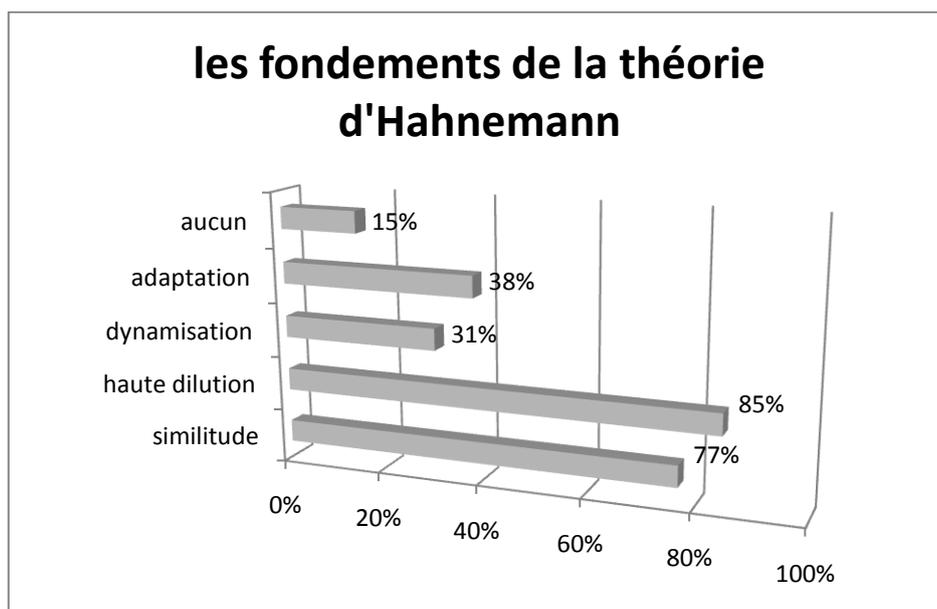
- **Découverte de l'homéopathie :**



Une forte majorité (77%) des pharmaciens a découvert l'homéopathie pendant leurs études.

Plus rare (8%), l'ont découvert directement en officine. On peut donc se demander pourquoi l'homéopathie n'est elle pas enseigné dans toutes les facultés de pharmacie si ces derniers peuvent la distribuer ? Une réponse à cela nous a été donnée au cours de notre enquête où nous avons pu rencontrer un médecin enseignant homéopathe (travaillant pour les laboratoires BOIRON) affirmant qu'*en septembre 2011 une unité d'enseignement sur l'homéopathie verrait le jour à Grenoble à la faculté de pharmacie*. Cette information est à nuancé : nous ne savons pas si l'enseignement de l'homéopathie en pharmacie est issu d'une volonté direct de la faculté ; ou bien si elle relève d'une volonté de quelque praticien et entreprise (BOIRON) d'apporter une formation complémentaire à ceux qui sont intéressés.

- **La théorie d'Hahnemann :**



Il semblerait que certains fondements soient plus connus que d'autres. On obtient l'ordre suivant (du plus connu au moins connu) :

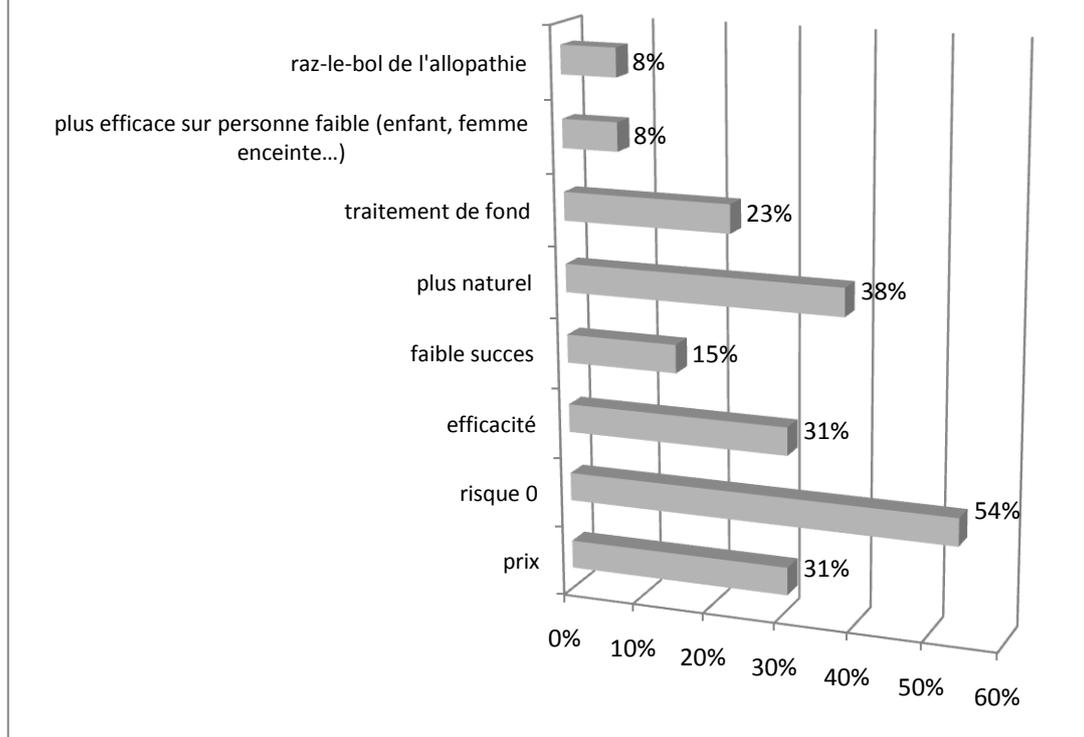
Haute dilution > similitude > adaptation > dynamisation

On note également que les réponses données étaient vague. En effet, elles n'étaient pas spontanées mais expliquées de manière détournée. On peut se demander si les pharmaciens connaissent bien ces bases ? Est-ce qu'il y a une réelle formation, avec un programme défini ? Les pharmaciens nous ont souvent expliqués qu'ils n'ont effectué que quelques stages sur le sujet, et que leur connaissance provenait de ceux-ci.

Ainsi on note que 15% n'y connaissent rien alors qu'ils distribuent tout de même de l'homéopathie.

- **Succès de l'homéopathie :** On ne peut pas donner de réelle justification sur le succès de l'homéopathie : on obtient toute sorte de réponse, cela repose sur l'avis de chacun.

succès de l'homéopathie



31% pensent que cela vient du faible prix, cependant, d'autres pharmaciens rappellent qu'en France nous sommes remboursés et qu'ainsi le prix ne peut pas expliquer son succès.

54% expliquent que l'absence d'effet secondaire y joue un rôle.

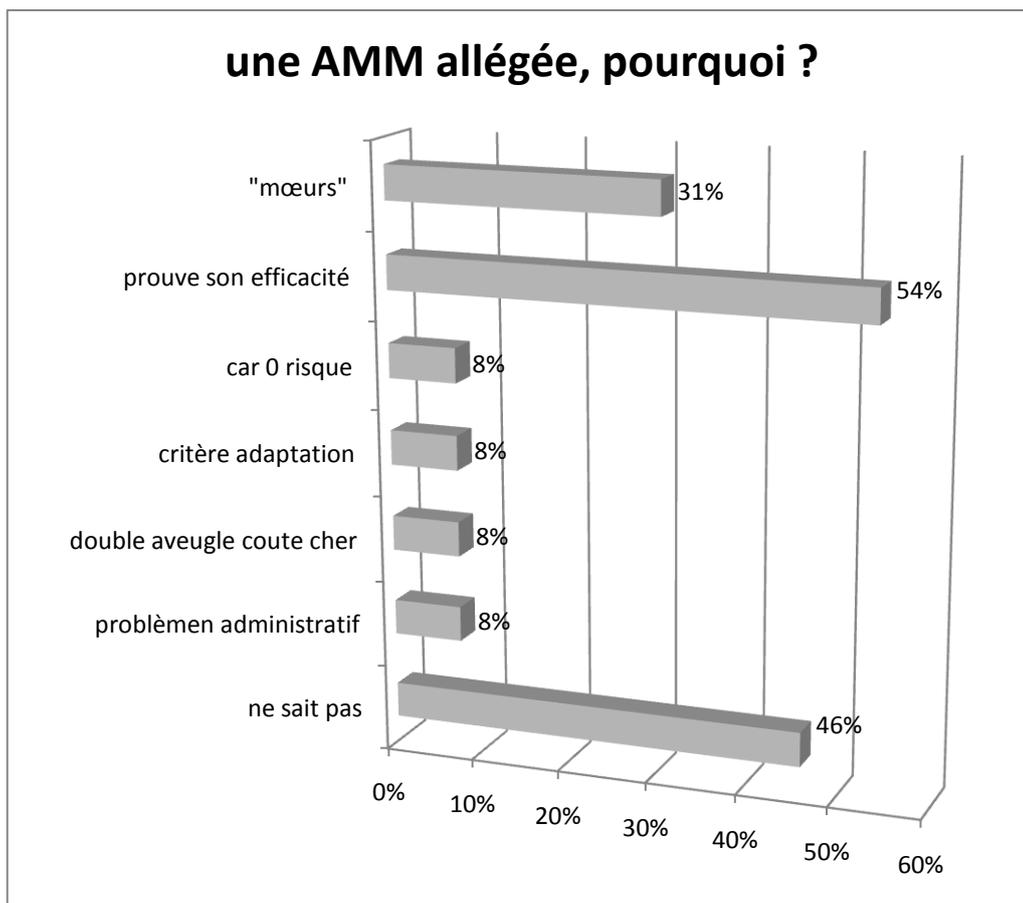
38% déclare que l'homéopathie serait plus naturelle. Connaissent-ils réellement sa fabrication ?

A seulement 31%, l'efficacité ne serait pas le premier aspect justifiant le succès de l'homéopathie.

Paradoxalement, 23% nous affirment que l'homéopathie est donnée sur traitement de fond. C'est-à-dire, en supplément à un traitement allopathique. En effet, d'après ces pharmaciens, l'homéopathie marche relativement plus sur des personnes déjà traités. De plus, elle soigne d'autant plus que l'observance du médicament allopathique est respectée.

Enfin, 15% explique qu'il n'y a pas réellement de succès en comparaison aux autres médicaments.

- Une AMM allégée pour l'homéopathie :



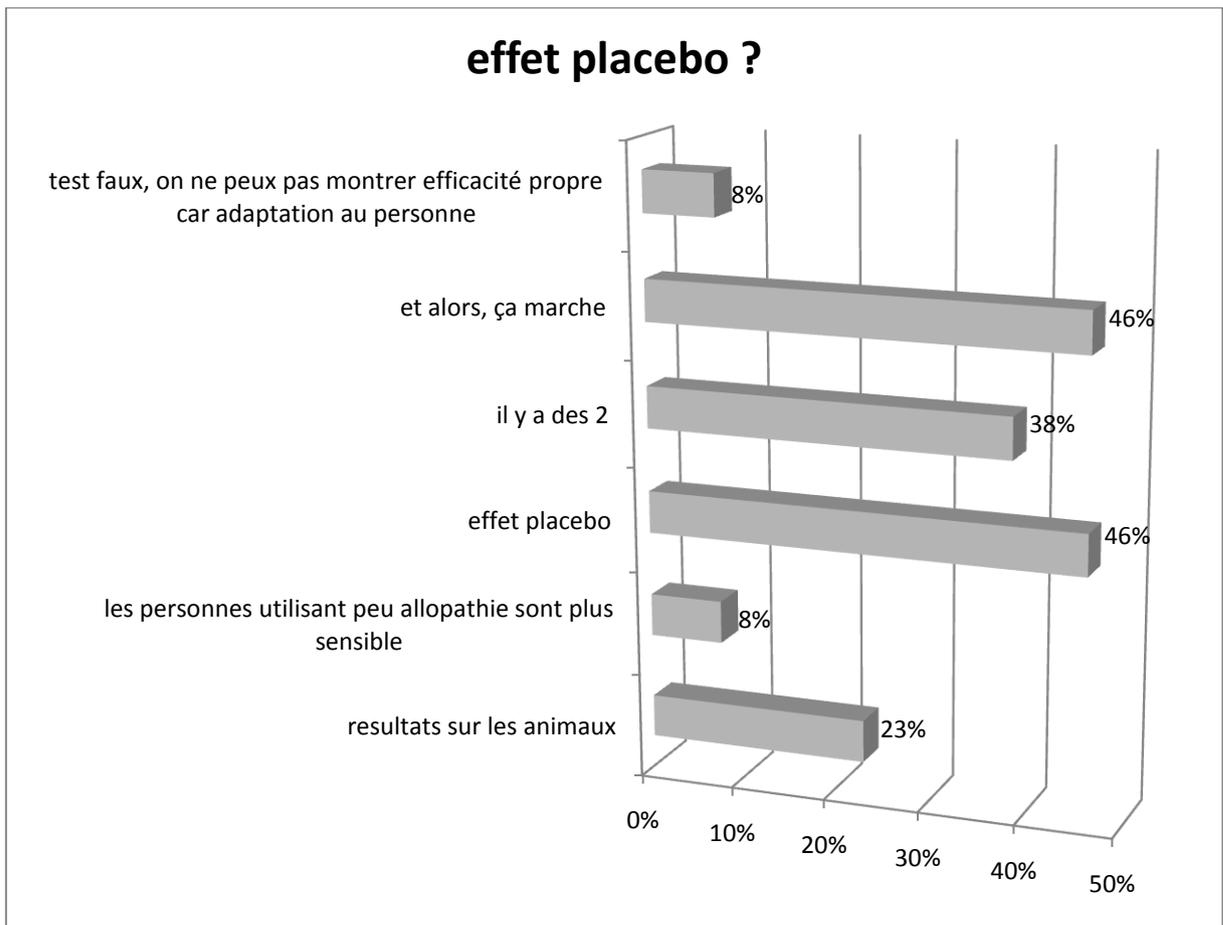
En réponse à cette question, on met en évidence deux types de réponses :

-L'homéopathie a fait ces preuves, il y a donc une véritable raison à cette AMM allégée : il n'y a aucun effet secondaire (8%) et c'est efficace (54%)

-Cela est un acquis depuis toujours. C'est-à-dire qu'on a jamais demandé à l'homéopathie de réelles résultats sur son efficacité propre et c'est ainsi. C'est dans les « mœurs » (31%).

En ce qui concerne le remboursement d'autres substances n'ayant pas justifié leur efficacité propre : 50% pensent qu'il devrait y avoir une égalité par rapport à cela. Ainsi, ils proposent soit de déremboursement de l'homéopathie, soit le remboursement de ces autres soins.

- **Effet placebo ?**



Lorsque l'on met le pharmacien face au fait scientifique publié dans The Lancet, différentes argumentations sont avancées :

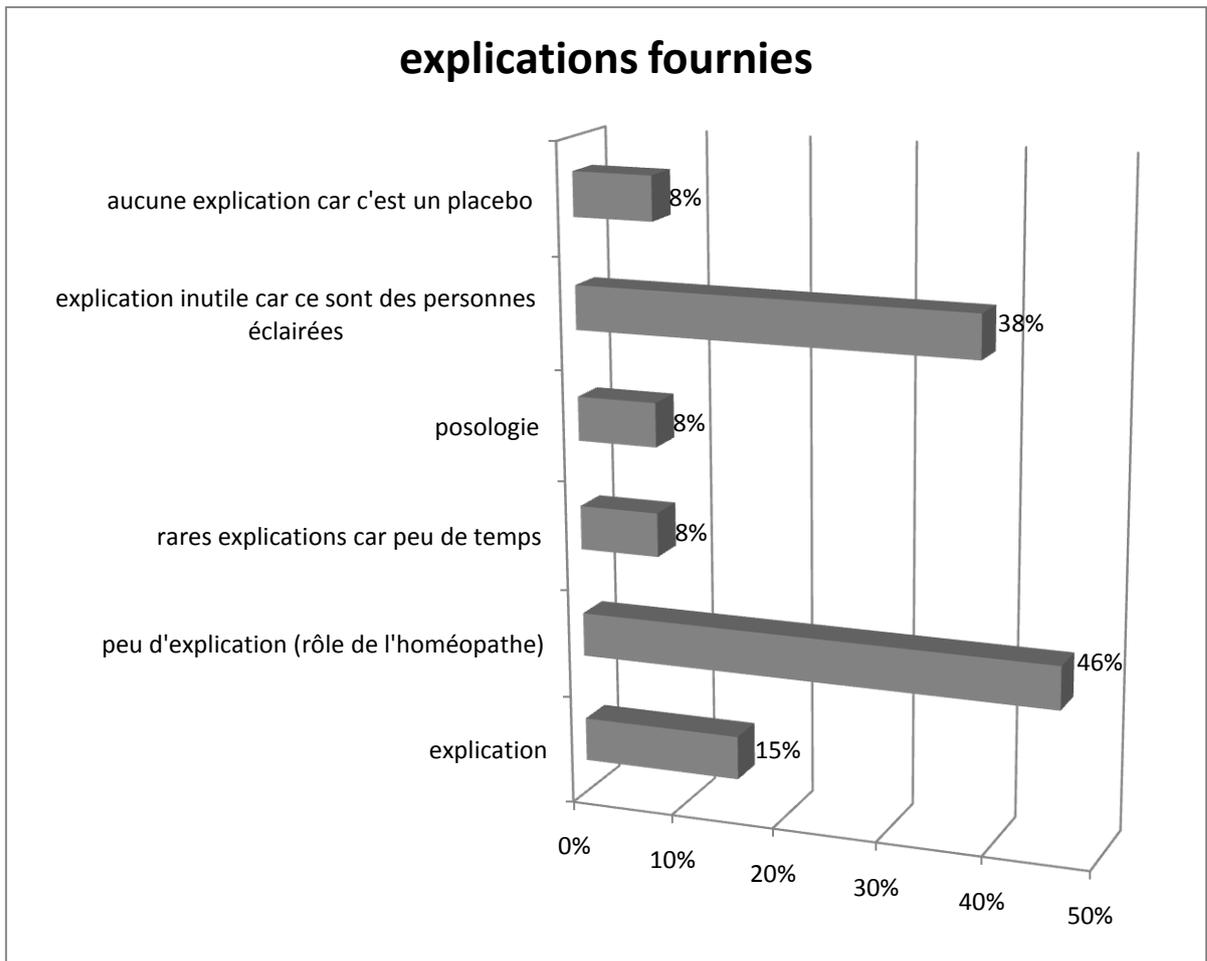
Premièrement, 46% argumente facilement en expliquant que « *ça soigne et que, par conséquent, que ce soit placebo ou non ça à sa place* »

Deuxièmement, 46% pensent qu'il y a un effet placebo et 38% pensent qu'il y a des deux malgré les preuves scientifiques.

Enfin, 23% affirment que des résultats ont été montrés chez les animaux alors qu'il n'y a pas d'effet placebo. Cependant, quand on leur explique que l'effet placebo existe chez l'animal, ils déclarent que cela n'a pas été montré.

Aussi, une dernière thèse est de dire que l'homéopathie marche chez des personnes utilisant peu d'allopathie. En effet, ces personnes seraient moins « désensibilisées ».

- **Mensonges** : Les pharmaciens expliquent-ils le fonctionnement de l'homéopathie à leur clientèle ?



Il y a très peu d'explication sur le fonctionnement, certains pharmaciens se limitent même à la posologie (8%).

Ainsi, 38% des pharmaciens considèrent que les utilisateurs de l'homéopathie sont des personnes éclairées.

B/ Médecins homéopathes :

Nous avons pris rendez-vous avec deux médecins homéopathes à qui nous avons soumis notre questionnaire en prenant le temps de nous entretenir avec eux afin de comprendre leurs arguments face au fait scientifique.

Voici les résultats de nos entretiens suivie de leur analyse respective.

MEDECIN N°1

Questionnaire

- **Profession :** homéopathie, acupuncture et mésothérapie
- **Prescription de l'homéopathie :** oui depuis toujours (30 ans)
- **Découverte de l'homéopathie :** par un ami médecin homéopathe
- **Théorie d'Hahnemann :** les 4 principes sont connus et exprimés clairement
- **Succès de l'homéopathie :**
 - Raz le bol de l'allopathie de la part des patients
 - « *choix intellectuelle* »
 - Médecine prescrite par des médecins spécialistes en homéopathie
- **AMM allégée :** Cela est normal car on ne peut pas prouver l'effet propre sur une étude aussi vaste, cela est contraire au principe d'individualisation.
- **Effet placebo :** il ne peut donc pas être prouvé. De plus l'homéopathie marche, en effet : « *vous avez vu le monde dans cette salle d'attente* ».
 - **Remboursement d'autres substances :** on peut dérembourser l'homéopathie car cela ne coute pas cher.
 - **Mensonges :** il n'y a pas de mensonge, les gens peuvent se renseigner par eux même (livre, internet, conférence). En effet les personnes qui prennent de l'homéopathie sont des « *gens intellectuelles* »

Analyse

1. L'homéopathe connaît très bien les principes de l'homéopathie. Il y a donc cohérence avec le fait qu'il prescrive l'homéopathie

2. Raz le bol de l'allopathie : on peut se poser la question si les patients des homéopathes continuent à utiliser de l'allopathie ?

Ceci est un point à vérifier que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de traiter.

3. « gens intellectuelles » et « choix intellectuelle » : d'après ce médecin, les patients se soignant à l'homéopathie sont plus éclairés donc plus instruits

Avec de tel propos, on peut mettre en évidence certains principes de manipulation (qui sont d'ailleurs semblable à ceux qu'utilisent certaines sectes) :

-Elitisme et étiquetage¹ : ce sont des « gens intellectuelles » qui consultent un homéopathe. D'ailleurs, on a noté que la consultation chez notre médecin 1 s'élève à 70€.
Cela renforce l'idée que seule une certaine élite peut se le permettre

-Rareté¹ : on dénombre seulement 23 homéopathes sur Grenoble contre 151 généralistes

4. Il n'y a pas de mensonge, les gens peuvent se renseigner : cela sous-entend qu'on est libre de se renseigner et donc d'être éclairé. On retrouve encore un principe de manipulation : la sensation de liberté !

5. La prescription se fait par des médecins homéopathes : ici, le terme de « médecin » peut être facilement interprété comme « celui qui sait ». On a la présence d'une relation médecin/ malade particulière où le professionnel sait mieux ce qui est bon pour le patient. De nos jours, peut-on encore considérer le savoir d'un médecin comme un argument valable ?

6. On ne peut pas prouver l'inexistence d'un effet propre de l'homéopathie à cause du critère d'adaptation : on distingue clairement une situation où la thèse de l'homéopathie contient sa propre réfutation. Or au sens de Popper, une théorie est réfutable si elle contient sa propre réfutation².

Questionnaire

- **Profession** : médecin homéopathe, médecin du sport, auriculothérapeute, enseignant en homéopathie pour BOIRON
- **Prescription de l'homéopathie** : Oui, il a d'abord été médecin puis a reçu une formation complémentaire
- **Découverte de l'homéopathie** : par un ami médecin homéopathe
- **Théorie d'Hahnemann** : les 4 principes sont connus et exprimés clairement
 - Sauf le principe de dilution : il nous dit qu'il ne sait pas l'expliqué dans les détails
 - En ce qui concerne le principe d'individualisation, il précise que pour cela ses rendez-vous durent, en moyenne, 40 min. En effet, il est nécessaire de discuter avec le patient.
- **Succès de l'homéopathie** :
 - Raz le bol de l'allopathie de la part des patients
 - Risque 0
 - Plus de douceur
- **AMM allégée** : Cela est historique. En effet, cela a toujours été ainsi.
- **Effet placebo** : Ce n'est pas possible, car ce sont des médecins formés pendant 3 ans avec un diplôme national. *« De toute façon, même si c'était juste psychologique, l'important c'est que ça soigne. »*
 - **Remboursement d'autres substances** : C'est normal que seul l'homéopathie soit remboursé parce qu'elle est prescrite par des professionnels qui sont médecin avant d'être homéopathe.
De plus, d'autres substances telles que la phytothérapie, peuvent être dangereuse.
 - **Mensonges** : Soit les patients connaissent, sinon il faut prendre le temps de leur expliquer. Les médecins qui ne prennent pas le temps pensent posséder un savoir supérieur, leur orgueil a pris le dessus.

Analyse :

1. Ce médecin homéopathe connaît bien les principes d'Hahnemann mais ne peut justifier le fonctionnement de la similitude et de la dilution: étant enseignant en homéopathie on peut donc se questionner sur le contenu de l'apprentissage ?
2. Formation de 3 ans avec diplôme national : c'est effectivement un diplôme reconnu par l'Etat, puisque les médecins homéopathes ont le droit d'exercer. En revanche ce diplôme est délivré par des écoles privées, elles-mêmes financées par des laboratoires tels que BOIRON³. Ainsi, BOIRON forme médecins et pharmaciens afin qu'ils puissent vendre son produit. Pourquoi la loi interdit un médecin de faire de la pub pour quelconque marque alors que ces dernière peuvent délivrer des diplômes à des professionnels de santé pour qu'ils soient apte à délivrer ou prescrire des produit que l'on retrouve spécifiquement sous ces marques ?
3. Le succès peut s'expliquer par la douceur : En quoi l'homéopathie est-elle plus douce que l'allopathie ? Que signifie le terme « douceur » ? Ne retrouvons nous pas un effet *paillason*⁴ ?
4. Contradiction : En réponse à l'existence d'un effet placebo, l'homéopathe nous répond qu'il n'y a que des médecins formés pendant 3 ans et diplômés qui peuvent prescrire. On retrouve l'idée de super-savoir du professionnel de santé. Or pour dénoncer ceux qui n'expliquent pas les fondements d'Hahnemann, il parle d'orgueil et de savoir supérieur. N'est-ce pas semblable ? On se retrouve dans une situation ou le chien se mord la queue !

5. Un rendez-vous dure 30 à 45 min pour pouvoir discuter avec le patient (principe d'adaptation) : au cours de notre entretien, nous avons abordé le sujet de la psychanalyse, ainsi, le médecin 2 nous a révélé avoir été psychanalysé. Il vient ainsi l'hypothèse suivante : l'homéopathe ne serait-il pas un psychanalyste (ou même psychologue) qui utilise pour traitement un placebo (l'homéopathie) ?

En effet, quand il nous dit « *De toute façon, même si c'était juste psychologique, l'important c'est que ça soigne.* », est-ce l'homéopathie ou l'accompagnement que fait l'homéopathe auprès de son patient qui soigne ?

6. La phytothérapie peut être dangereuse : de nombreux médicaments actuellement remboursés peuvent être dangereux. Cela n'est pas un argument valable.

MEDECIN N°3 (medicin generalist)

Questionnaire

- **Profession** : Médecin Nutritionniste
- **Prescription de l'homéopathie** : Oui, pour le stress les angoisses les allergies
- **Découverte de l'homéopathie** : un peu à la fac en fin d'études
- **Théorie d'Hahnemann** : Aucun, elle assume sa méconnaissance de l'homéopathie
- **Succès de l'homéopathie** :
 - Raz le bol de l'allopathie de la part des patients qui veulent des médicaments plus « naturel »
- **AMM allégée** : Cela est historique. Les médicaments homéopathiques n'ont pas été retiré depuis
- **Effet placebo** : Oui effet placebo
- **Remboursement d'autres substances** : Pour un remboursement des produits de phytothérapie
 - **Mensonges** : Soit les patients connaissent, sinon il faut prendre le temps de leur expliquer.

Analyse :

Le médecin généraliste ne connaît pas les bases de l'homéopathie mais le prescrit pour quelque symptômes : stress, angoisse et allergie. En effet, il reconnaît l'existence de l'effet placebo, cela justifie donc ses prescriptions. On peut donc conclure qu'il admet une réelle utilité à l'homéopathie à travers l'effet placebo.

Il ajoute que, pour lui, l'efficacité thérapeutique est due à la consultation homéopathique prolongée qui permet un dialogue plus approfondi avec le patient. On peut donc se demander si, au final, il n'y aurait pas un conditionnement du patient de tel sorte que l'effet marche d'autant plus que le dialogue est important.

Il reconnaît vouloir passer plus de temps à l'écoute des patients mais ne peut pas. Il serait intéressant de se renseigner sur ce qu'il l'empêche de prolonger ces consultations.

Il est pour le remboursement de la phytothérapie car il est convaincu de son efficacité.

C/ Bilan:

Tout d'abord, l'étude auprès des médecins et des pharmaciens montrent que leur formation est limitée. Ils ne connaissent que trop peu les principes de la théorie d'Hahnemann :

- La dynamisation est pratiquement inconnue.
- Le principe de similitude n'intéresse pas franchement : les pharmaciens disent se contenter de suivre les ordonnances des homéopathes. Les médecins connaissent quelques substances à prescrire mais ne savent pas pourquoi on les prescrit pour tel ou tel symptôme.

Ainsi, face au fait scientifique ils ne savent pas quoi répondre. De surcroît, cela donne de nombreux arguments incohérents comme le fait que cela fonctionne sur les animaux donc ce n'est pas un placebo. Certains affirment qu'il y a un principe actif dans les granules mais qu'il est dilué. Réalisent-ils ce que représentent de tels taux de dilutions ?

Par conséquent, on peut se demander si le titre de professionnel de la santé suffit-il pour conseiller l'homéopathie ? En effet, le conseil d'un professionnel soit disant « éclairé » aura d'autant plus d'impact sur le patient.

Par la suite, l'étude révèle que les homéopathes connaissent les fondements et les prennent pour acquis. Pour une prescription, ils se contentent d'appliquer les indications d'Hahnemann.

Ils ont une formation supplémentaire en plus de leur titre de médecin. En revanche, lorsqu'on les met face au fait scientifique, ils se justifient en expliquant qu'ils sont quand même médecin avant tout et qu'ils observent que cela fonctionne sur leurs patients. Les Homéopathes interrogés étaient convaincus de l'efficacité des médicaments homéopathiques.

De plus, les utilisateurs de l'homéopathie seraient, d'après les professionnels, des personnes « intellectuellement éclairées » sur le sujet. Pour répondre à cela il serait intéressant de questionner les patients de ces homéopathes pour voir ce qu'ils savent de l'homéopathie. En effet, au cours de l'étude, nous avons eu l'occasion de discuter avec notre entourage pour savoir ce qu'il savait réellement. On apprend souvent que les gens utilisent l'homéopathie (ou l'ont déjà utilisé) sans connaître les modes de création ou de fonctionnement. N'y a-t-il pas une confiance aveugle du médecin qui repose sur l'idée reçue que parce qu'il est professionnel de santé, il sait ?

Enfin, tous les homéopathes rencontrés nous ont dit que les lobbies des laboratoires pharmaceutiques étaient contre l'homéopathie et avaient des doutes sur les qualités des études menées sur l'homéopathie

Les médecins généralistes interrogés pensent quand à eux que l'efficacité de l'homéopathie relève plutôt de l'effet placebo ainsi que de la consultation homéopathique qui dure plus longtemps et joue sur le psychisme des patients.

En conclusion, certains homéopathes reconnaissent qu'il y a quelque part un effet placebo qui serait renforcé par un accompagnement du patient lors de la consultation : c'est le principe d'adaptation. Il serait intéressant de voir pourquoi et comment ce principe à son importance en homéopathie ?

Ainsi, par ce principe, cette médecine ne repose-t-elle pas sur un accompagnement psychologique plutôt que sur un réel traitement thérapeutique chimique ?

¹ cours de Richard Monvoisin sur la manipulation (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)

² cour n°4 de Richard Monvoisin (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)

³ vu sur : <http://www.espace-sciences.org/archives/science/18831.html>

⁴ cour n°3 de Richard Monvoisin (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)

CONCLUSION :

-Nous avons appris en cours de Zététique ce qu'est l'homéopathie. Quels sont les principes qui expliquent son fonctionnement. Cette médecine est très critiquée depuis son invention au 19^{ème} siècle, n'arrive pas à prouver son efficacité propre mais possède une efficacité thérapeutique résultant des particularités des consultations homéopathiques, qui prennent plus de temps ce qui favorise l'écoute du patient. Toutefois les médicaments homéopathiques sont considérés comme des médicaments. Mais sont soumis à une autorisation de mise sur le marché « allégé » et sont souvent remboursés.

Pour évaluer l'efficacité médicale d'une substance sans que les scientifiques influencent involontairement les études, on effectue des tests en double aveugle randomisé. Nous nous sommes intéressés à ces méthodes expérimentales et cela a motivé notre curiosité pour ce sujet.

-La question que nous voulions traiter est celle de la confrontation entre les professionnels de la santé (médecins, homéopathes, pharmaciens) et la réalité scientifique. Nous avons créés avec l'aide de notre professeur, Monsieur Monvoisin, un questionnaire pour les interroger.

-Au cours de notre enquête des entretiens ont été réalisés avec des professionnels, et ont permis d'apporter des réponses à notre question de départ.

Il ressort que les professionnels de la santé méconnaissent l'homéopathie. Souvent ils sont convaincus que l'effet placebo participe à expliquer l'effet thérapeutique mais qu'il y a un effet propre non démontré. En ce qui concerne les taux de dilutions ils sont souvent persuadés qu'il y a un principe actif dans les médicaments même à faible dose.

Les médecins généralistes interrogés pensent quand à eux que l'efficacité de l'homéopathie relève plutôt de l'effet placebo et que de la consultation homéopathique qui dure plus longtemps joue sur le psychisme des patients.

Les homéopathes connaissent les principes de bases mais ne font pas preuve d'une démarche critique très poussée, en se contentant d'observer cela marcher sur leurs patients. Il est clair qu'ils sont persuadés de l'efficacité des traitements homéopathiques qu'ils prescrivent. Ils nous ont dit faire un travail de fond avec les patients et faire plus de psychologie. Cela pose des questions importantes comme par exemple, est-ce que les médecins homéopathes ont des compétences pour effectuer une approche psychologique pendant leurs consultations ? Est-ce que certains patients ont besoin de plus de temps pour dialoguer avec leurs médecins, ce sentiment écouté ? C'est ce qui attire peut-être principalement les gens vers l'homéopathie.

Des aveux même des médecins rencontrés, ils regrettent ne pas pouvoir prendre plus de temps pour les consultations. Plus de temps induit un prix de consultation plus élevé.

Il est en effet à noter que les consultations homéopathiques sont plus chères environ 50 euros parfois même 70.

-Il serait intéressant de prolonger ce dossier en allant à l'encontre des patients pour vérifier leur connaissance en l'homéopathie. Egalement, vérifier comment les laboratoires BOIRON financent les formations homéopathiques. Enfin, nous pourrions nous attarder plus longtemps sur une prescription homéopathique en consultant un homéopathe, par exemple.

BIBLIOGRAPHIE :

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hom%C3%A9opathie>

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article886>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Charlatanisme>

cours de Richard Monvoisin sur la manipulation (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)
<http://cortecs.org>

cours de Richard Monvoisin sur l'homéopathie (UET : zététique et autodéfense intellectuelle)
<http://cortecs.org>

Annexe 1 :

Code de la santé publique française :

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Dispositions générales :

Article L5111-1

Modifié par [Loi n°2007-248 du 26 février 2007 - art. 3 JORF 27 février 2007](#)

On entend par médicament toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que toute substance ou composition pouvant être utilisée chez l'homme ou chez l'animal ou pouvant leur être administrée, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions physiologiques en exerçant une action pharmacologique, immunologique ou métabolique.

Sont notamment considérés comme des médicaments les produits diététiques qui renferment dans leur composition des substances chimiques ou biologiques ne constituant pas elles-mêmes des aliments, mais dont la présence confère à ces produits, soit des propriétés spéciales recherchées en thérapeutique diététique, soit des propriétés de repas d'épreuve.

Les produits utilisés pour la désinfection des locaux et pour la prothèse dentaire ne sont pas considérés comme des médicaments.

Lorsque, eu égard à l'ensemble de ses caractéristiques, un produit est susceptible de répondre à la fois à la définition du médicament prévue au premier alinéa et à celle d'autres catégories de produits régies par le droit communautaire ou national, il est, en cas de doute, considéré comme un médicament.

Article L5121-13

Ne sont pas soumis à l'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article L. 5121-8, les médicaments homéopathiques qui satisfont à toutes les conditions énumérées ci-dessous :

1° Administration par voie orale ou externe ;

2° Absence d'indication thérapeutique particulière sur l'étiquetage ou dans toute information relative au médicament ;

3° Degré de dilution garantissant l'innocuité du médicament ; en particulier, le médicament ne peut contenir ni plus d'une partie par 10 000 de la teinture mère, ni plus d'un centième de la plus petite dose utilisée éventuellement en allopathie, pour les principes actifs dont la présence dans un médicament allopathique entraîne l'obligation de présenter une prescription médicale.

Toutefois, ces médicaments homéopathiques doivent faire l'objet, avant leur commercialisation ou leur distribution à titre gratuit ou onéreux, en gros ou au détail, d'un enregistrement auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Cet enregistrement peut être refusé, suspendu ou supprimé si les conditions prévues au présent article ne sont pas remplies ou en cas de danger pour la santé publique.

L'enregistrement précise la classification en matière de délivrance du médicament.

Directive européenne n° 2001/83, dans son article 10:

« le demandeur n'est pas tenu de fournir les résultats des essais toxicologiques, pharmacologiques et cliniques s'il peut démontrer : (i) soit que le médicament est essentiellement similaire à un médicament autorisé dans l'État membre concerné par la demande... (ii) soit que le ou les composants du médicament sont d'un usage médical bien établi et présentent une efficacité reconnue ainsi qu'un niveau acceptable de sécurité, au moyen d'une bibliographie scientifique détaillée ; (iii) soit que le médicament est essentiellement similaire à un médicament autorisé, selon les dispositions communautaires en vigueur, depuis au moins six ans dans la Communauté et commercialisé dans l'État membre concerné par la demande ».

Le code déontologie des médecins stipule :

Article 11 :

« Tout médecin doit entretenir et perfectionner ses connaissances ; il doit prendre toutes dispositions nécessaires pour participer à des actions de formation continue. »

Article 14 :

« Les médecins ne doivent pas divulguer dans les milieux médicaux un procédé nouveau de diagnostic ou de traitement insuffisamment éprouvé sans accompagner leur communication des réserves qui s'imposent. Ils ne doivent pas faire une telle divulgation dans le public non médical. »

Article 39 :

(article R.4127-39 du code de la santé publique)

*Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé.
Toute pratique de charlatanisme est interdite.*

DEFINITION :

méta analyse : (source wikipedia):

« Une méta-analyse est une démarche statistique combinant les résultats d'une série d'études indépendantes sur un problème donné. La méta-analyse permet une analyse plus précise des données par l'augmentation du nombre de cas étudiés et de tirer une conclusion globale. Cette démarche est largement utilisée en médecine pour l'interprétation globale d'études cliniques parfois contradictoires. Elle permet aussi de détecter les biais de méthode des études analysées. »

Charlatan : (source wikipedia)

« Un charlatan est une personne qui pratique l'imposture, ou un jeu de dupes envers autrui, grâce à des truquages, des déformations de la réalité, ou des falsification, en vue de gagner sa confiance, généralement pour obtenir de l'argent ou tout autre avantage. »

randomisation : (source <http://www.actions-traitements.org>)

Répartition au hasard des patients ou des traitements utilisée dans certaines études sur des médicaments dites randomisées.

Dans les essais thérapeutiques destinés à tester une substance médicamenteuse, elle consiste par exemple à distribuer au hasard un placebo ou la substance médicamenteuse testée. Cette méthode se pratique soit par un tirage au sort de la substance à attribuer, soit à l'aide de "tables de nombres au hasard", ou "table de permutation au hasard".

Effet Paillason Faire un *choix* trompeur des mots utilisés

Avec l'importance du *poids* des mots illustrée par l'Effet Impact, il faut également bien prêter attention au *choix* des mots utilisés. L'"Effet Paillason" consiste à désigner une chose ou un objet par un mot qui se rapporte à *autre chose* et permet ainsi de tirer des implications sans aucune commune mesure avec celles que l'on serait en droit de tirer; c'est l'Effet *fondamental* dans le domaine des phénomènes "paranormaux".

QUESTIONNAIRE : HOMEOPATHIE

Individu :

- Médecin Médecin homéopathe Pharmacien Etudiant Autre :

Homéopathie :

Distribuez / prescrivez / utilisez-vous l'homéopathie ?

- Oui
 Non

Dans quel cas :

Comment l'avez-vous découvert ?

- Famille Etude Patient Autre Détails :

Quels sont les fondements théoriques de la théorie de Hahnemann ?

- Oui Lesquels : Similitude
 Haute dilution
 Non Dynamisation
 Adaptation

- N'importe quoi :
Détails :

Selon vous, quels sont les mécanismes en jeu qui expliquent le succès populaire de l'homéopathie ?

- Prix Placebo
 Risque 0
 Efficacité
 Sans prescription
 Autre :

Les médicaments homéopathique ont une autorisation de mise sur le marché allégée, sait-on pourquoi ? oui non Détail :

Il est désormais acquis que l'homéopathie n'a pas d'efficacité propre et relève de l'effet placebo.

Qu'en pensez-vous ?

- Est-il logique que ce soit remboursé comme les médicaments efficaces ?

- Que répondre à d'autres substances qui n'ont pas d'efficacité propre et qui souhaiteraient être remboursés aussi (elixirs floraux, parapharmacie, etc)

- Oui Détail :.....
 Non

Il y a-t-il une part de mensonge dans le fait de prescrire de l'homéopathie sans préciser que l'efficacité propre est nulle ?

- Oui Détail :.....
 Non

Commentaire :